Cour fédérale | Federal Court

Sondage en ligne sur la portée et le coût des litiges intéressant les Autochtones

Il semble qu'au fil des ans, la portée et le coût des litiges autochtones se sont accrus. Afin d'améliorer les processus actuels, la Cour souhaite identifier : a) les facteurs qui ont une incidence sur la portée et le coût des litiges autochtones, et b) les stratégies potentielles pour résoudre les problèmes actuels. Les résultats du sondage seront examinés par le Comité de liaison entre la Cour fédérale, l'Association du Barreau autochtone et les juristes en droit autochtone afin de formuler des recommandations pour la modification des pratiques ou des règles.

> Par « litige autochtone » ou « litige intéressant les Autochtones », on entend les actions et les demandes de contrôle judiciaire qui portent sur des questions de droit autochtone (droits ou titres ancestraux, droits issus de traités, questions relatives aux Métis, revendications inuites, obligations fiduciaires, obligation de consulter, différends relatifs aux élections et à la gouvernance des Premières Nations, etc.).

À propos du sondage en ligne

Il vous faudra environ 25 à 30 minutes pour répondre à l'ensemble du sondage. Sachant qu'il s'agit d'un long sondage, nous vous encourageons à répondre aux parties spécifiques qui vous intéressent le plus et qui sont les plus pertinentes pour vous. Seule la « PARTIE 1 : À propos de vous » est obligatoire. Par défaut, toutes les parties sont sélectionnées et nous exigeons qu'au moins une section facultative soit sélectionnée. Vous pouvez décocher les parties que vous ne souhaitez pas compléter, et celles-ci seront alors supprimées du sondage en ligne. Si vous souhaitez les ajouter ultérieurement, vous aurez la possibilité de revenir à cette page à la fin du sondage. Les réponses précédemment saisies seront sauvegardées, mais vous pourrez également les revoir.

Votre confidentialité
Ce sondage est entièrement volontaire. Vous n'êtes pas tenu de répondre aux questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre. Les données recueillies seront dévoilées dans leur ensemble, de manière à ne pas identifier un répondant individuel. Toute donnée mise à la disposition du public dans un ensemble de données sera entièrement anonymisée, c'est-à-dire que tous les identifiants personnels seront supprimés.

Le sondage sera actif jusqu'au **vendredi le 15 octobre 2021.**

Démarrer le sondage

Questions

Si vous avez des questions au sujet du sondage, veuillez contacter :

Andrew Baumberg, avocat principal, Cour fédérale
andrew.baumberg@cas-satj.gc.ca
(613) 947-3177